

Où sont passés les bijoux de la Marquise ?

Grand émoi à Tostat en ce printemps de 1892, suite au vol des bijoux de la Marquise de Casajara. La presse, tant locale que nationale, s'est emparée du sujet avec délectation !

La Dépêche du 22 mars 1892

Vol important de bijoux

De notre correspondant particulier :

Rabastens-de-Bigorre, 21 mars, soir.

Un vol considérable a été commis à Tostat, canton de Rabastens, chez Mme d'Anselme de Puisaye, marquise de Casajara. On a dérobé à cette dernière un collier de brillants, une paire de boucles d'oreilles perles et brillants et un bracelet en or, le tout estimé de vingt à vingt-cinq mille francs.

La fille Marie Sarraméa, bonne de la marquise et auteur du vol, est déjà sous les verrous. Une autre femme de Tostat, Marie Carrau, inculpée dans cette affaire, a été l'objet d'un mandat d'amener et sera aussi conduite à Tarbes. Le canal du moulin de Tostat, avoisinant le château et dans lequel la nommée Sarraméa aurait jeté les bijoux, a été mis à sec sur les ordres du parquet qui fait en ce moment procéder à des recherches.

(Source Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4113160v/f2.image.r=casajara%20tostat?rk=64378;0>)

Le petit Parisien du 23 mars 1892

DEPARTEMENTS

Tarbes, 22 mars. - Un vol important de bijoux a été commis chez la marquise de Casajara, au château de Tostat, près de Rabastens. Un collier en brillants, des boucles d'oreilles en perles et brillants et des bracelets en or, le tout d'une valeur de près de 50,000 francs, ont été enlevés. Le Parquet a procédé à l'arrestation de la domestique de la marquise, et a donné l'ordre de fouiller le canal avoisinant le château, dans lequel on suppose que les bijoux auraient été jetés.

(Source Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5163063.item.r=casajara>)

Le petit Parisien du 20 juin 1892

LES TRIBUNAUX

UN VOL DE BIJOUX

Au mois de novembre dernier, un vol considérable de bijoux était commis au château de Tostat (Hautes-Pyrénées), chez la marquise de Casajara, née d'Anselme de Puyssaye, une des plus vieilles familles du Bigorre. On commença par arrêter la femme de chambre de la marquise, Marie Sarramea, jeune fille de dix-huit ans, qui, pressée de questions, s'avoua coupable et prétendit avoir jeté les bijoux volés dans un canal ; mais, revenant bientôt sur cette première version, Marie Sarramea déclara les avoir donnés à une sage-femme de Tostat. La malheureuse sage-femme fut arrêtée à son tour. Le Parquet ne reconnut son innocence qu'au bout d'un mois de détention préventive.

Marie Sarramea avait, en effet, lancé la Justice sur une fausse piste, pour assurer l'impunité de son véritable complice -son amant, dit-on- lequel n'était autre que le propre neveu de la marquise et son fils adoptif, M. Lunier de Poë, sous-officier au 14e chasseurs.

Il fallut pourtant qu'elle se décidât à faire connaître la vérité et, presque en même temps, une partie des diamants de Mme de Casajara étaient retrouvés entre les mains d'un marchand de Verdun auquel M. Lunier de Poë les avait vendus.

Mis en état d'arrestation, le jeune sous-officier reconnu, en effet, qu'il avait commis le vol pendant un congé de convalescence, passé au château de Tostat.

Cette triste affaire vient d'avoir son dénouement devant le Tribunal correctionnel de Tarbes. Marie Sarramea, une fort jolie blonde, renouvelle ses précédents aveux ; elle est encore accusée d'avortement, mais c'est là un crime justiciable de la Cour d'assises, et pour lequel elle sera jugée ultérieurement. Interrogée par le président Brouste, la jeune fille déclare que si elle n'a pas accusé dès le début de l'instruction M. Lunier de Poë, c'est que ce dernier lui avait promis de l'emmener à Verdun et de la prendre pour maîtresse ; elle ajoute qu'elle a surpris le neveu de la marquise en train de voler les diamants dans l'armoire de sa tante ; quant à elle, sa part dans le détournement se bornerait à une paire de boucles d'oreille et à un bracelet qu'elle remit à une amie, dit-elle, pour lui faire une surprise.

M. Lunier de Poë confessa à son tour que, traversant la chambre de sa tante, la veille de son départ pour Verdun, il a cédé à la mauvaise pensée de fouiller dans un tiroir ouvert, mais il ajoute immédiatement qu'il croyait reconnaître les diamants de sa mère, en particulier une rivière, appartenant en réalité la marquise de Casajara : - J'ai envoyé ces diamants à des camarades, dit-il, en leur racontant que c'étaient des bijoux de famille, et je les ai chargés de les vendre. Un bijoutier de Verdun leur en donna 500 francs.

Mme de Casajara, entendue comme témoin, affirme que, si son neveu lui avait demandé ses diamants, elle se serait empressée de les donner à celui qu'elle considérerait comme son fils.

Le Tribunal se déclare incompétent en ce qui concerne Marie Sarramea, fille de service à gages, justiciable dès lors de la Cour d'assises.

Mais, après la plaidoirie de Me Bouvet, du barreau de Pau, il condamne M. Lunier de Poë à six mois de prison, avec application de la loi Bérenger, qui suspend l'application de la peine.

Cette affaire, qui a eu un véritable retentissement dans tout le Bigorre (sic), avait attiré une foule considérable à l'audience du Tribunal correctionnel de Tarbes.

Après le prononcé du jugement, le Président invite M. Lunier de Poë à faire oublier par une conduite irréprochable cette grave incartade de jeunesse.

(Source Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k516395t/f3.item.zoom>)

Journal des débats politiques et littéraires du 1er octobre 1892

Nouvelles judiciaires. - Hier est venue devant la Cour d'assises des Hautes-Pyrénées, siégeant à Tarbes, l'affaire du vol des bijoux de la marquise de Cassajara.

L'un des auteurs de ce vol important avait été condamné, il y a quelque temps, à six mois de prison. L'autre, une femme Marie Sarraméa, de Tostat, âgée de dix-neuf ans, ayant excipé devant le tribunal correctionnel de sa qualité de domestique de la marquise, avait été renvoyée en Cour d'assises.

Le jury l'a acquittée.

(Source Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k465935b/f3.item.r=journal+des+debats+politiques+et+litteraires+1892.zoom.texteImage>)